

Rapport Annuel de Skateboard Québec



Mot du Président

Je suis très fier de notre communauté et de nos bénévoles au sein du conseil d'administration qui ont travaillé pour la réalisation et le maintien de la fédération. Nous avons encore beaucoup de travail à faire, mais je suis convaincu que nous sommes sur le bon chemin. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour leur engagement et leur dévouement.

Jean-Philippe Roy
Président

Introduction

Skateboard Québec est dédié à la promotion et au développement du skateboard à travers la province. L'année dernière a été marquée par des efforts significatifs pour rassembler notre communauté d'athlètes et d'entraîneurs.

Rassemblement d'Athlètes et d'Entraîneurs

Nous avons organisé notre premier rassemblement d'athlètes et d'entraîneurs à Area Skate Club. Cet événement a été un grand succès, avec un retour très positif de la part des jeunes participants et des entraîneurs. Les activités ont favorisé l'esprit d'équipe et l'engagement envers le skateboard. De plus, Jordan Comtois d'Évolution Préparation Physique nous a conçu un programme d'entraînement, de réchauffement et de récupération, qui a été bien accueilli par tous les participants.

Participants en 2023

En deux mille vingt-trois, nous avons eu le plaisir d'accueillir quatre cent quarante et un athlètes participants. Ce chiffre démontre l'intérêt croissant pour le skateboard au Québec et souligne l'importance de nos initiatives pour soutenir cette passion.

Engagement des Entraîneurs, Officiels et Bénévoles

En plus des quatre cent quarante et un participants, notre événement a également mobilisé vingt entraîneurs, neuf officiels et sept bénévoles. Cela démontre l'engagement fort de notre communauté envers le développement du skateboard au Québec.

Activités et Défis

Nous avons poursuivi nos activités malgré le report d'une année du Programme de soutien des fédérations sportives québécoises (PSFSQ). Nous n'aurons accès à ce programme qu'en deux mille vingt-cinq, ce qui est un défi pour financer les activités administratives de notre organisation. En attendant, nous continuons à avancer grâce à l'engagement de nos bénévoles et de nos subventions des années précédentes. Bien que cela ne soit pas facile, nous sommes fiers de notre résilience et de notre capacité à maintenir nos activités.

Conclusion

Nous sommes reconnaissants pour le soutien de notre communauté et pour les efforts continus de tous ceux qui contribuent au succès de Skateboard Québec. Ensemble, nous continuons à faire avancer le skateboard au Québec.

Fédération de Skateboard du Québec
États financiers
au 31 mars 2024

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats et actif net	4
Flux de trésorerie	5
Situation financière	6
Notes complémentaires	7 - 8



Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2100
4805, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 0G2

T 450 445-6226

Aux administrateurs de
Fédération de Skateboard du Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Fédération de Skateboard du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur ces états financiers en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Brossard
Le 24 mai 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117013

Fédération de Skateboard du Québec

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Produits		
Cotisations	8 498	5 770
Subvention du ministère de l'Éducation	13 486	5 051
Dons	860	
Autres	12	
	<u>22 856</u>	<u>10 821</u>
Charges		
Télécommunications	5 375	5 320
Assurances	7 325	1 820
Frais de bureau	1 218	1 194
Honoraires professionnels	4 403	150
Activités	2 523	739
Adhésion	454	200
Frais de formation	978	540
Taxes et permis		268
Publicité		190
Déplacements et représentation	545	365
Frais bancaires	35	35
	<u>22 856</u>	<u>10 821</u>
Excédent des produits par rapport aux charges et actif net à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fédération de Skateboard du Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Élément hors caisse		
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>27 081</u>	<u>29 784</u>
Augmentation nette de l'encaisse	27 081	29 784
Encaisse au début	<u>29 784</u>	<u>29 784</u>
Encaisse à la fin	<u><u>56 865</u></u>	<u><u>29 784</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fédération de Skateboard du Québec

Situation financière

au 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIF		
Encaisse	56 865	29 784
Frais payés d'avance	<u>5 315</u>	<u>5 315</u>
	<u><u>62 180</u></u>	<u><u>35 099</u></u>
PASSIF ET ACTIF NET		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	154	150
Subvention perçue d'avance (note 3)	61 463	34 949
Cotisations reportées	<u>563</u>	<u> </u>
	<u><u>62 180</u></u>	<u><u>35 099</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Fédération de Skateboard du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*, a pour objectif d'encadrer le développement de la pratique du skateboard. Il est un organisme à but non lucratif enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Fédération de Skateboard du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Cotisations

Les cotisations sont constatées conformément à l'entente entre les parties, lorsque le montant est déterminé ou déterminable, que le service est rendu et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les cotisations qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrites à titre de cotisations reportées.

3 - SUBVENTION PERÇUE D'AVANCE

La subvention perçue d'avance représente la subvention reçue du ministère de l'Éducation au cours de l'exercice. Elle est destinée à couvrir les charges du prochain exercice.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde de début	34 949	
Montant accordé et encaissé	40 000	40 000
Montant constaté	<u>(12 923)</u>	<u>(5 051)</u>
Solde à la fin	<u>62 026</u>	<u>34 949</u>

4 - RISQUE FINANCIER

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.